indépendant — intrépide — compétent

JOURNAL FRANZ WEBER

octobre | novembre | décembre 2023 | No 146

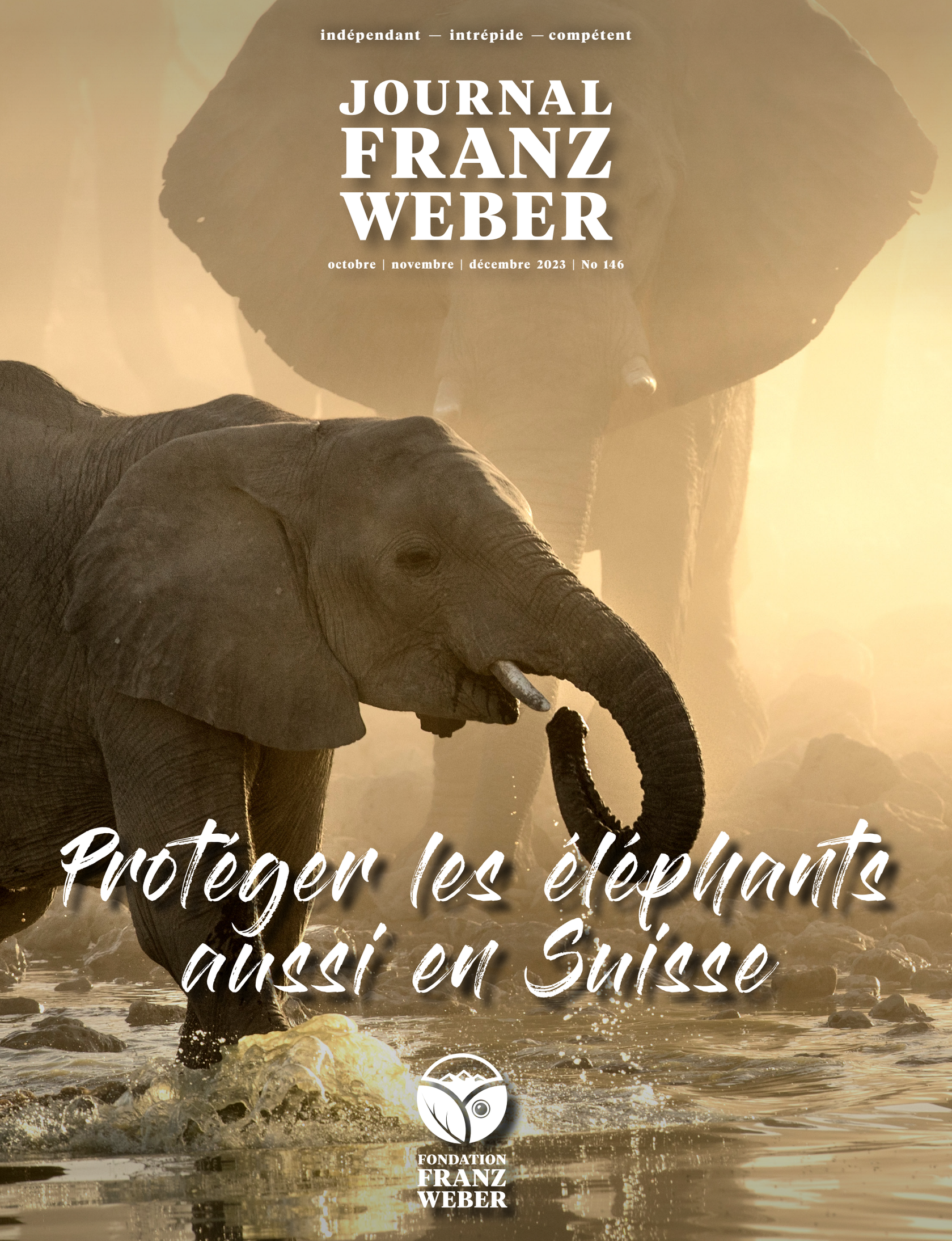

Protéger les éléphants aussi en Suisse

FONDATION FRANZ WEBER

PAGE 9

PAGE 19

PAGE 33

Contenu

137'429 signatures en faveur de l'initiative sur les feux d'artifices 6

Protection des éléphants: en Suisse aussi! 8

Parcs éoliens en Suisse romande: la longue expérience d'Helvetia Nostra 12

Zurich mise sur la distance en matière d'énergie éolienne 16

Loi fédérale sur les énergies renouvelables – la FFW lance le référendum! 19

La dangereuse aventure de Rogelio et de ses amies 26

Lutte contre la corrida en Catalogne: c'est au tour des Correbous!..... 30

Transfert de trois chevaux de Pine Creek à Bonrook 33

Le Giessbach est un petit monde à part 36

imprimé en suisse

RECYCLÉ Fabriqué à partir de matériaux recyclés FSC® C022767 www.fsc.org

IMPRESSUM
UNE PUBLICATION DE LA FONDATION FRANZ WEBER | **REDACTION EN CHEF:** Vera Weber et Matthias Mast
REDACTION: Vera Weber, Matthias Mast, Anna Zangger, Viktoria Kirchhoff, Leonardo Anselmi, Tomas Sciolla, Sam Forwood, Patrick Schmed
LAYOUT: Gossweiler Media AG | **PARUTION:** 4 fois l'an | **PHOTO DE COUVERTURE:** La FFW s'engage à protéger les éléphants dans la nature et à les préserver de la captivité. Photo: iStock | **IMPRESSION:** Druckerei Kyburz AG
ABONNEMENTS: Journal Franz Weber, Abo, Case postale, 3000 Berne 13, Suisse | T: +41 (0)21 964 24 24, E-Mail: ffw@ffw.ch | www.ffw.ch |

Tous droits réservés. Reproduction de photos, de textes ou d'illustration uniquement avec la permission de la rédaction.
Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour les manuscrits ou les photos non sollicités.

COMPTE DE DONS:
IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3 / Compte Postfinance en faveur de: Fondation Franz Weber, Case postale, 3000 Bern 13, Suisse

Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur

VERA WEBER
Présidente
Fondation Franz Weber

Le 29 septembre 2023, le Parlement a adopté le «Mantelerlass», ou «acte modificateur unique» relatif à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables. Cet acte, bien qu'il apporte certains éléments positifs pour la transition énergétique, menace gravement la nature et le paysage. La Fondation Franz Weber (FFW), qui œuvre précisément, depuis bientôt 50 ans, pour préserver la nature, le paysage et les animaux en Suisse, lance le référendum contre le «Mantelerlass».

Le «Mantelerlass» est un acte modificateur unique qui apporte à plusieurs lois fédérales (Loi sur l'énergie LEne, Loi sur l'approvisionnement en électricité LApEI, Loi sur l'aménagement du territoire LAT et Loi sur les forêts LFo) des amendements sensés assurer au plus vite la transition énergétique. L'acte a été adopté par le Parlement le 29 septembre dernier, après une procédure relativement rapide pour les Chambres fédérales, en réaction à la peur de pénurie d'électricité suscitée notamment par le contexte géopolitique actuel.

Bien qu'il présente certains points positifs, en favorisant la production d'énergie renouvelable, ce paquet législatif remet complètement en cause des principes fondamentaux de protection de la nature et du paysage, ancrés au fil des décennies dans la Constitution fédérale, par la volonté de la majorité du peuple et des cantons. Il permet de défricher des forêts pour construire des éoliennes, de construire de grands parcs éoliens et solaires dans des paysages protégés – et cela sans devoir prévenir ou compenser les atteintes – ainsi que dans de précieux biotopes d'importance cantonale, régionale ou locale. La primauté de l'intérêt à produire de l'énergie est érigé en principe, et toute possibilité de recours est finalement réduite à néant.

Il est absurde de sacrifier la nature sur l'autel du climat car les espaces naturels sont nos meilleurs alliés dans la lutte contre les causes et les effets des changements climatiques : ils absorbent des quantités énormes de CO_2, régulent le cycle de l'eau et tempèrent les fluctuations climatiques», explique Philippe Roch, membre du Conseil de fondation de la FFW et ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, de la forêt et du paysage (OFEFP, aujourd'hui OFEV).

La FFW œuvre depuis 1975 pour protéger la nature, le paysage et les animaux en Suisse. Pour elle, le référendum est indispensable, car laisser passer le cet acte modificateur unique sans réagir reviendrait à remettre en cause les actions de la Fondation, tout comme d'autres organisations environnementales, de ces dernières décennies. **Avec cet acte modificateur unique le Parlement, dans l'urgence, est allé trop loin, il faut qu'il reprenne son travail, cette fois sans précipitation, pour qu'un équilibre soit trouvé entre promotion des énergies renouvelables et protection de la nature et du paysage.**

Il est indispensable que le peuple puisse se prononcer au sujet de ce bouleversement dans la protection de la nature ou du paysage, après un large débat permettant d'en apprécier l'ensemble des conséquences.

Veuillez signez le référendum en page 23 et nous renvoyer les feuilles au plus vite, le temps presse!

En vous remerciant bien chaleureusement
Vera Weber

En Bref

COUPE DE BOIS EN DÉFAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Entre Frauenkapellen et Mühleberg, une forêt ancienne, variée et dense offre un habitat à de nombreux animaux et un espace aux promeneurs et aux personnes en quête de détente. Récemment, la commune de Berne a abattu de nombreux arbres dans le cadre d'une action de grande envergure. Cette coupe de bois engendre des trous dans une forêt intacte, dont l'équilibre de l'écosystème est perturbé sur le long terme. Cela signifie entre autres des coups de soleil pour les arbres, de la place pour les néophytes et des perturbations profondes pour la faune. L'exemple de la forêt de Spilwald montre de manière flagrante comment l'économie du bois en Suisse s'est éloignée de valeurs telles que la durabilité ou l'écologie.

LES ÉTATS-UNIS SAUVERONT-ILS LE POISSON-CARDINAL DE BANGGAI ?

Les populations de poisson-cardinal de Banggai *(Pterapogon kauderni)* sont dans un état extrêmement préoccupant. L'espèce ne se trouve que dans l'est de Sulawesi en Indonésie, dans une zone de la taille du lac de Morat. Depuis sa découverte en 1994, ce poisson est pêché à outrance dans les récifs coralliens pour terminer dans des aquariums. Depuis 2007, cette espèce est considérée comme fortement menacée. Le plus grand importateur, les Etats-Unis, prévoit désormais d'interdire l'importation, l'exportation et peut-être même le commerce de ce poisson. Cela permettrait de protéger efficacement cette espèce. Les Etats-Unis ont lancé une enquête publique. Jusqu'au 15 décembre, des lettres de soutien peuvent être envoyées au moyen d'un code QR.

En Bref

LA «THURALLEE» DOIT ÊTRE PRÉSERVÉE

«Cette incroyable allée est âgée d'une centaine d'années et dans la force de l'âge», s'enthousiasme Fabian Dietrich, spécialiste de l'entretien des arbres avec brevet fédéral, à propos des 450 arbres de la «Thurallee». Plus un arbre est âgé, plus il est précieux pour l'écologie et la biodiversité. C'est pourquoi des citoyens s'inquiètent du fait que le canton de Thurgovie considère la coupe à blanc la plus large possible comme l'unique possibilité de protection contre les inondations. Ils ont appelé la Fondation Franz Weber à la rescousse pour sauver le paysage de Wattwil, la zone de détente et l'espace de vie qui est sous protection communale.

L'objectif est clair: la protection contre les crues et l'assainissement de la Thur doivent être replanifiés de manière à ce que les arbres puissent être épargnés et atteindre un âge avancé.

HÊTRE CHÊNE SAUVÉ À PENTHAZ (VD)!

La protection du «patrimoine arboré» (arbres hors forêts) est désormais ancrée dans la loi vaudoise – et même son développement d'ailleurs! Sur le terrain, il n'est pas toujours facile de faire comprendre aux particuliers – même parfois haut placés dans les communes – que l'on ne peut plus abattre n'importe quel arbre, simplement parce qu'il «dérange». A Penthaz, un propriétaire voulait faire abattre trois arbres, dont un magnifique «super-arbre» composé d'un hêtre et un chêne – une demande qui plaisait particulièrement au voisin, qui se plaignait du travail que lui donnait les feuilles de cet arbre... Grâce à l'intervention de la FFW et de son organisation-sœur, Helvetia Nostra, la Commune a finalement refusé l'abattage des trois arbres, puisque les conditions d'abattages, désormais plus restrictives, n'étaient pas remplies.

ARBRES GÉANTS MENACÉS À STEIN AM RHEIN

Le groupe d'intérêts «pro Sequoia (IGpS) Stein am Rhein» s'est adressé à Helvetia Nostra pour lui demander son soutien. À Stein am Rhein, un vieux groupe d'arbres dignes d'intérêt doit être abattu dans la zone de protection des arbres. Il se compose entre autres de deux séquoias géants (Sequoiadendron giganteum), plus que centenaires, et d'un pin à trois troncs. D'un point de vue juridique, ces arbres peuvent être abattus si cela est nécessaire à l'exploitation du terrain en vue d'une construction. Helvetia Nostra a lancé un appel au conseil municipal afin qu'il préserve ces arbres monumentaux.

137'429 signatures en faveur de l'initiative sur les feux d'artifices

L'initiative populaire fédérale «Pour une limitation des feux d'artifice» a été déposée auprès de la Chancellerie fédérale – avec bien plus de signatures que le minimum exigé. La Fondation Franz Weber (FFW) se réjouit que les hommes, les animaux et la nature puissent bientôt être protégés des effets néfastes de feux d'artifice privés.

Dans tout les cantons, la population demande une restriction et un système d'autorisation des feux d'artifices privés. Photos: Patrick Schmed

Monika Wasenegger rappelle que les feux d'artifices publics pour des évènements importants ne sont pas concernés par l'initiative.

Corinne Meister et de nombreux autres initiants remettent à la Chancellerie les cartons de signatures en faveur de l'initiative.

Les initiants ont bien informé la population lors de la récolte des signatures.

L'initiative ne servira pas que le bien-être des animaux, mais aussi des hommes et la protection de l'environnement!

PATRICK SCHMED
Reporter et journaliste

«Déposer plus de 136'000 signatures en faveur d'une initiative est un sentiment merveilleux», s'est réjoui Monika Wasenegger, responsable de cette campagne et membre de la direction de la Fondation Franz Weber, lors de la conférence de presse organisée à l'occasion du dépôt de l'initiative populaire fédérale «Pour une limitation des feux d'artifice».

Plus précisément, 137'429 signatures certifiées ont été remises à la Chancellerie fédérale, après une campagne de 18 mois. La balle est désormais dans le camp des politiciens, qui devront répondre à la demande ainsi exprimée par la population. «Notre objectif est de protéger les personnes, les animaux et la nature des effets néfastes des feux d'artifice privés», explique Monika Wasenegger. Elle ajoute que les feux d'artifice publics organisés pour des événements importants ne sont pas concernés, et les effets pyrotechniques silencieux, comme les feux de Bengale, resteront autorisés.

Large soutien populaire

«En discutant avec les gens dans la rue, nous avons remarqué que de nombreuses personnes soutiennent cette initiative», explique Corinne Meister du comité d'initiative – et tous ceux qui ont récolté les signatures partagent cette impression. «Nous voulons des restrictions intelligentes, pas une interdiction», souligne cette amie des animaux. Si la Suisse accepte l'initiative dans les urnes, il s'agira d'une victoire symbolique et un exemple à suivre pour les autres pays.

La Fondation Franz Weber, comme les autres organisations partenaires de l'initiative, estime que le bruit et les émissions provoqués par les feux d'artifice, notamment privés, nuisent au bien-être des hommes, des animaux et à l'environnement. La Suisse peut ouvrir la voie.

Protection des éléphants: en Suisse aussi!

La Fondation Franz Weber (FFW) œuvre depuis toujours pour la protection des éléphants en Afrique, sur le plan international, et également en Suisse. Actuellement, trois zoos suisses détiennent encore des éléphants d'Afrique et d'Asie: les zoos de Bâle et de Zürich, et le zoo Knie, à Rapperswil. Notre expert est formel: aucun de ces zoos n'offrent des conditions adéquates pour les besoins physiques, psychiques et sociaux des éléphants. Il est donc temps que ces zoos renoncent enfin à détenir des éléphants.

ANNA ZANGGER
Avocate et directrice des campagnes internationales

Protection internationale des éléphants

Depuis les années 1980, la FFW est une figure proéminente de la protection des éléphants au niveau international. Observatrice officielle de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) depuis 1989, elle exerce une influence décisive sur les décisions prises par les États, au plus haut niveau, sur la protection des espèces contre les effets néfastes du commerce – dont le terrible commerce de l'ivoire, mais aussi les exportations d'éléphants d'Afrique vivants vers des zoos du monde entier. D'ailleurs, début novembre 2023, elle participe à la 77ème réunion du Comité permanent de la CITES, l'organe exécutif de ce traité, qui se penchera une nouvelle fois sur la problématique du commerce d'éléphants vivants (c.f. encadré).

La FFW a aussi géré le Parc national Fazao-Malfakassa, au Togo, durant plus de 25 ans – le parc abrite un grand troupeau d'éléphants. Bienque la FFW ne gère malheureusement plus ce parc aujourd'hui, par décision du Togo, la FFW a conservé des liens étroits avec l'Afrique, liens qu'elle entretient notamment en soutenant systématiquement les pays de la Coalition pour l'éléphant d'Afrique, une alliance de pays africains qui œuvrent pour une meilleure protection des éléphants.

Éléphants captifs

Parallèlement, mais dans la même lignée, la Fondation est très préoccupée par la situation des éléphants en captivité, dans le monde entier. Ces doux géants ne sont pas faits pour vivre dans d'étroits espaces, parfois en pleine ville et dans des régions à la météo inhospitalière, en petits groupes «artificiels» d'éléphants inconnus ou, pire encore mais malheureusement très fréquemment, seuls. Les éléphants captifs développent des problèmes de santé physique qui sont inexistants, peu fréquents ou dont la gravité est moindre dans la nature (tuberculose, herpès, infections des pieds, etc.).

Les éléphants ont besoin de grands espaces à parcourir: dans la nature, ils marchent en moyenne 10km par jour (et jusqu'à 30km par jour!). Ils passent la large majorité de leur temps (jusqu'à 18 heures par jour!) à la recherche de nourriture – une activité qui les garde en bonne santé physique, mais aussi psychique, impliquant une stimulation permanente. Ces animaux sont extrêmement intelligents: leur grand cerveau, qui présente des caractéristiques similaires à ceux des grands singes, leur confère une mémoire

Novembre 2023:
77ème réunion du Comité permanent de la CITES (SC77)

Du 6 au 10 novembre 2023, la FFW participera, en tant qu'observatrice, à la 77ème réunion du Comité permanent de la CITES (SC77). Comme d'habitude, son but est d'obtenir un renforcement de la protection des éléphants, des poissons coraliens et d'autres espèces, contre les effets néfastes du commerce international.

Lors de cette conférence, un sujet sera particulièrement important: le Comité permanent devra décider de l'organisation d'une réunion de dialogue entre pays africains sur la question du commerce d'éléphants d'Afrique vivants. Les règles d'exportation d'éléphants d'Afrique vers les zoos du monde entier pourraient bien dépendre de cette réunion, de sorte que les *conditions* précises de son déroulement sont cruciales – il faut en particulier éviter que la réunion soit détournée vers d'autres sujets, ou qu'elle soit trop lourdement influencée par les pays et les milieux pro-commerce.

Trois éléphants d'Afrique vivent au zoo de Bâle. Heri (47 ans) est enceinte. Photos: Tirsa Sanchez

particulièrement développée (notamment concernant la géographie de leur habitat), des capacités cognitives supérieures, et leur permet de créer des liens sociaux forts et complexes avec leurs congénères – dont ils dépendent d'ailleurs pour leur survie.

Les zoos ne leur offrent pas les stimulations sociales, physiques et psychiques nécessaires à leur développement et leur bien-être – et ce malgré la multiplication de directives émanant d'associations de zoos (EAZA, WAZA, AZA, etc.) ou d'autres entités, telles que la Coalition pour le bien-être des éléphants captifs (Coalition for Captive Elephant Well-Being, CCEWB). Les enclos extérieurs sont trop petits (et les enclos intérieurs, où les éléphants passent la majeure partie de leur temps, c'est-à-dire hors des heures d'ouverture des zoos, sont minuscules), leur sol est trop dur pour leurs pattes, les maigres tentatives de rendre la recherche de nourriture plus intéressante sont insuffisantes, le manque d'exercice les rend obèses.

Les éléphants ne devraient tout simplement pas vivre en captivité.

Transferts vers les sanctuaires

Nous avons déjà de l'expérience en matière de sauvetage d'éléphants captifs. Ainsi, en Argentine, nous sommes déjà parvenus à faire transférer trois éléphantes (Mara, Pocha et Guillerma, respectivement en 2020 et 2022) du zoo de Mendoza vers un sanctuaire pour éléphants au Brésil. Actuellement, nous œuvrons au transfert de deux autres éléphants: Kenya (éléphant d'Afrique) et Tamy (d'Asie) vers ce même sanctuaire – en espérant pouvoir bientôt vous donner de bonnes nouvelles.

Les éléphants captifs ne peuvent généralement pas être relâchés dans la nature. Les sanctuaires sont donc la solution idéale pour les éléphants des zoos, notamment parce qu'ils offrent, eux, de grands espaces de verdure (et donc des sols mous et la possibilité de rechercher naturellement de la nourriture toute la journée) aux éléphants, et l'opportunité de créer eux-mêmes les liens sociaux avec ceux qu'ils préfèrent.

L'un des éléphants du zoo de Bâle – ce zoo se trouve en pleine ville.

Aucun zoo suisse n'est adéquat pour les éléphants

Trois zoos suisses détiennent encore des éléphants: le zoo de Bâle (3 éléphants d'Afrique de savane, étant précisé que Tusker, le mâle, a été euthanasié en août dernier), le zoo de Zurich (5 éléphants d'Asie), et, «last but not least», le zoo Knie, à Rapperswil (9 éléphants d'Asie).

En juin 2023, le biologiste expert en éléphants, le Dr. Keith Lindsay, a visité ces trois zoos. Malgré la relativement bonne réputation dont jouissent ces établissements, les conclusions du rapport de ce spécialiste mondialement reconnu sont sans appel: les zoos ne satisfont aucunement aux besoins essentiels des éléphants, ne fournissent pratiquement aucun service en termes d'éducation et de sensibilisation du public, et ne contribuent que très faiblement à la préservation de l'espèce dans la nature.

Le taux de mortalité est extrêmement élevé, et les naissances sont rares, conclues généralement par la mort de l'éléphanteau peu après sa naissance. Les animaux décèdent de différentes maladies ou sont euthanasiés en raison des risques qu'ils présentent.

Les sols en béton des zoos sont trop durs pour les délicates pattes des éléphants.

Mauvais élève parmi les mauvais élèves: le zoo de Rapperswil

D'après le Dr. Lindsay, le zoo Knie à Rapperswil est particulièrement problématique. Les éléphants sont confinés dans un espace étroit, qui ne leur permet pas de marcher plus de 50-75m dans toutes directions, et ils passent la majeure partie de leur journée debout sur des sols durs. Le manque de mouvement et d'activité physique implique que tous les éléphants de Rapperswil sont soit en surpoids, soit obèses – et souffrent de problèmes de santé. L'une des éléphantes présentait par ailleurs des stéréotypies, et une autre, Ceylon, était détenue en isolement…

Pire encore: ce zoo offre des tours à dos d'éléphant et la possibilité de nourrir les animaux. Utiliser des éléphants comme des «attractions» n'est absolument pas adéquat, et n'est pas soutenu par les directives de 2020 de l'Association européenne des zoos et aquariums (EAZA) concernant les éléphants – et d'ailleurs la majorité des zoos européens et américains ont renoncé à ce type d'activités. Le Dr. Lindsay estime donc que le zoo Knie de Rapperswil«est bien loin de tout standard minimal de détention d'éléphants».

Les éléphants en Suisse ont aussi besoin de nous!

La FFW est convaincue que les éléphants n'ont strictement rien à faire en captivité – et la Suisse ne fait pas exception. Le rapport du Dr. Keith Lindsay n'a fait que confirmer cette conviction: il est grand temps que les zoos arrêtent leurs programmes de reproduction et, à terme, cessent de détenir les éléphants. Cela implique que lorsqu'un éléphant meurt en captivité, il ne faut pas le remplacer, et surtout ne pas permettre de nouvelles naissances – qui condamnent les pauvres éléphanteaux à une vie de souffrance. Ce n'est ni plus ni moins que l'objectif que se fixe la FFW.

Parcs éoliens en Suisse romande: la longue expérience d'Helvetia Nostra

Cela fait des années que la Fondation Franz Weber (FFW), via son organisation-sœur Helvetia Nostra (HN) se bat contre les projets de parcs éoliens – et c'est en Suisse romande que la lutte s'est concentrée jusqu'ici. De nouveaux projets voient désormais le jour dans toutes les régions de Suisse: notre expérience nous permettra d'utiliser les armes les plus efficaces pour les combattre.

Jusqu'ici, les projets éoliens ont été principalement réalisés dans le Jura – ici, sur le Mont Crosin. Photos: Patrick Schmed

ANNA ZANGGER
Avocate et directrice des campagnes internationales

Détruire les habitats naturels revient à détruire la vie sur Terre.

Le Massif du Jura en ligne de mire

La large majorité des projets éoliens se sont jusqu'ici concentrés sur le Massif du Jura, et donc les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Les impacts sur la nature, sur le paysage et sur l'avifaune sont énormes, et pourtant, les parcs éoliens se multiplient – sans réelle coordination, sans véritable vision d'ensemble. HN a déposé oppositions et recours, souvent avec des organisations locales ou nationales de protection de la nature et du paysage, contre les projets de Ste-Croix, «Sur Grati», du Mollendruz, «Bel Coster», «Grandsonnaz», «Eoljoux», «Eole-de-Ruz» et de Montagne-de-Buttes, dont certains se situent à proximité immédiate les uns des autres…

Nos arguments sont évidemment l'incommensurable destruction des milieux naturels par les routes d'accès, les socles et installations nécessaires à la construction et à l'entretien des éoliennes, leur effet sur l'avifaune, en particulier les oiseaux migrateurs et les chiroptères, mais aussi l'atteinte extrêmement grave à nos paysages de montagne, si chers à notre pays.

L'intérêt à la «transition énergétique» l'emporte

Malheureusement, le Tribunal fédéral voit l'approvisionnement en énergie comme prioritaire par rapport aux intérêts de protection de la nature et du paysage. Encore et encore, la Haute Cour répète que la production d'énergie éolienne est presque automatiquement mise sur un pied d'égalité avec, voire est même considérée comme étant supérieure aux autres intérêts nationaux déjà mentionnés – et ce même en présence d'une production très basse de 20 GWh par année seulement…

Pourtant, le Tribunal fédéral passe sous silence certaines questions pourtant cruciales: quel est le seuil d'impact admissible sur les valeurs naturelles? Qu'en est-il du cumul des impacts (paysager, naturel, sur l'avifaune, etc.)? Plus important encore, quels sont les effets conjoints des différents projets éoliens, sur l'avifaune notamment, et comment peut-on justifier l'absence de toute coordination entre eux?

Nous avons au moins pu jusqu'ici empêcher un projet éolien de voir le jour sur le Massif du Jura: le projet dit«Eole-Joux». L'atteinte au paysage a été, cette fois, considérée trop importante, puisqu'il s'agissait de détruire en partie un objet classé à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP), et de nuire à la principale zone de parade du grand tétras du Jura vaudois – mais les promoteurs n'entendent tout de même pas en rester là, et envisagent de nouveaux projets.

Lueur d'espoir: la protection de l'avifaune

Seule lueur d'espoir dans ce tableau plutôt noir pour la nature et le paysage suisses: les effets des parcs éoliens sur la migration des oiseaux doivent être suivis de près, et les éoliennes doivent pouvoir être arrêtées en cas de risques élevés pour les espèces. Ainsi, nos oppositions et recours se concentrent désormais sur ces points, souvent insuffisamment étudiés et pris en compte dans le cadre de ces gigantesques projets en plein milieux d'habitats essentiels, ou de couloirs de migration.

Procédures encore en cours: la lutte continue malgré tout

Actuellement, les procédures liées aux projets de parcs éoliens se déroulent en deux temps: d'abord, un plan d'affec-

tation est mis à l'enquête et peut faire l'objet de recours. Si le plan d'affectation est finalement validé, le projet de construction concret est alors mis à l'enquête publique – et les procédures de recours sont à nouveau ouvertes. Cela pourrait bien changer avec le «Mantelerlass» actuellement en cours d'adoption par le Parlement fédéral (en français, intitulée «Loi relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables») – qui veut accélérer l'approbation de projets éoliens en ne prévoyant qu'une seule étape ouverte à l'enquête, et aux oppositions publiques.

Au Mollendruz, le Tribunal fédéral a validé le plan d'affectation, malgré les recours d'HN. Cela étant, il a exigé qu'un certain nombre d'éléments soient repris et affinés dans le cadre du projet de construction concret – qui vient d'être mise à l'enquête publique. En particulier, les mesures de protection des oiseaux et des chauve-souris doivent être précisément définies. Tout dernièrement, HN a fait opposition contre le projet de construction, estimant notamment que ces mesures particulières de protection de l'avifaunes étaient insuffisantes, au regard de la jurisprudence du Tribunal fédéral.

Au Grand St-Bernard, en Valais, le projet éolien stagne depuis plusieurs années. Le Tribunal cantonal a admis le recours déposé par HN et plusieurs autres organisations contre le plan d'aménagement lié au projet, estimant que le Conseil d'Etat n'avait pas effectué une pesée correcte de tous les intérêts en présence – et la procédure est encore pendante devant le Conseil d'Etat valaisan. Une étude relative à l'avifaune, en particulier concernant le gypaète barbu, doit être réalisée avant toute décision. Point intéressant encore: l'estimation de la production énergétique du parc éolien étant trop variable, le Tribunal cantonal a exigé des constructeurs des précisions pour lever l'incertitude.

Les éoliennes sont un danger pour l'avifaune, par exemple pour l'aigle royal (*Aquila chrysaetos*).
Photos: màd

Ces victoires – du moins d'étape – nous permettent de mieux cibler nos arguments dans les procédures en cours et à venir: c'est au niveau de la protection de l'avifaune et de la balance des intérêts que le bât blesse.

Avenir difficile pour la nature et le paysage

Malgré ces quelques victoires, l'avenir n'est pas très gai pour la nature et le paysage suisses. L'approvisionnement énergétique, sur fond de changements climatiques, est largement utilisé pour convaincre la population de la nécessité des projets éoliens – ce malgré leur inefficience dans notre pays et les risques pour l'avifaune qu'ils comportent. Le Tribunal fédéral a déjà indiqué que la production d'énergie, même faible, qu'apportent les éoliennes est plus importante que les éléments naturels ou paysagers. Le Parlement tente à tout prix de faire passer sa fameuse «Mantelerlass», qui fera primer l'intérêt à produire de l'énergie «verte» sur pratiquement tout autre intérêt public ou privé – et risque de signer l'arrêt de mort de notre belle nature.

La FFW et HN ne se laisseront pas faire. Nous combattrons les projets de loi urgentes ou autrement alarmistes qui mettent de côté la biodiversité et nos paysages – car sans Nature, sans espaces naturels préservés, la vie sur Terre s'arrêtera. Sacrifier ce que nous avons de plus cher pour continuer notre train de vie destructeur est un paradoxe auquel l'humanité ne survivra pas.

Voulons-nous que notre avifaune subisse le même sort?

Zurich mise sur la distance en matière d'énergie éolienne

Les projets de production d'énergie éolienne sont évalués différemment selon les régions et les cantons – et c'est dans le canton de Zurich qu'ils ont le plus de vent contraire. Deux représentants de l'organisation«Freie Landschaft Zürich» exposent leur démarche et expliquent comment les communes peuvent se donner de l'air en fixant des distances minimales.

PATRICK SCHMED
Reporter et journaliste

Interview de Pierre-Yves Martin, de l'association«Freie Landschaft Zürich».

Wildberg est l'une des premières communes à avoir adopté une «initiative sur la distance minimale». De quoi s'agit-il?
Pour les éoliennes de plus de 30 mètres de hauteur, l'initiative prévoit l'obligation de prévoir, dans le règlement d'aménagement du territoire, que les éoliennes de plus de 30 mètres de haut ne peuvent pas être construite à une certaine distance minimale des zones habitées. Dans le projet de Plan directeur du canton de Zurich, cette distance est de 300 mètres. Or, les éoliennes sont aujourd'hui deux fois plus hautes qu'il y a quelques années! Elles font désormais parfois 200 mètres et plus, la plus haute éolienne du monde atteint déjà 280 mètres de hauteur en Chine. Avec de telles dimensions, une distance de 300 mètres est bien trop faible.

L'assemblée communale de Wildberg a accepté cette distance minimale par 100 voix pour, et une seule voix contre…
Exactement, l'assemblée communale a adopté une distance minimale de«cinq fois la hauteur de l'éolienne».

Avec les éoliennes industrielles actuelles, on atteint ainsi rapidement des distances d'environ 1000 mètres. Cette valeur est considérée comme la norme dans de nombreux pays européens.

Ce résultat clair en a surpris plus d'un. Vous aussi?
Pour moi, c'est avant tout la légitimation démocratique de nos revendications. Le conseiller d'Etat Neukom et la direction des travaux publics zurichoise ont été surpris. Selon leurs propres déclarations, ils partaient du principe que la population approuverait majoritairement l'énergie éolienne et qu'il n'y aurait aucune résistance.

A Wildberg, la résistance est au contraire bien organisée. Pourquoi cela?
Ceux qui habitent ici recherchent la proximité de la nature et le caractère villageois. Wildberg est situé sur les hauteurs, au milieu de collines en grande partie non construites. Il est compréhensible que la population s'oppose à ce que ce cadre idyllique soit détruit par des mâts géants aux rotors sifflants.

Certaines communes ne se rendent compte des dégâts qu'une fois qu'ils ont été causés…

Wildberg est situé dans un cadre idyllique et a conservé son caractère de village - ceux qui habitent ici aiment la vie à la campagne. Photos: màd

Avant, je vivais en colocation avec un cousin qui participe à la construction d'éoliennes. Je savais donc qu'il ne s'agissait pas de petites éoliennes comme on en voit par exemple à côté de certaines fermes. Un coup d'œil sur les plans du canton a confirmé cette impression et m'a montré qu'il fallait agir rapidement.

Un moyen important dans la résistance est l'information, à commencer par les visualisations.
De telles mesures coûtent de l'argent, mais elles montrent clairement aux autorités et à la population ce qui les attend. Il ne faut donc en aucun cas économiser sur ce point. En outre, il est possible de réaliser soi-même des visualisations réalistes à un coût raisonnable. Les personnes intéressées sont invitées d'ailleurs à me contacter.

Même en fixant des distances minimales, cela ne signifie pas que l'on puisse empêcher les projets de se réaliser, n'est-ce pas?
A Zurich, le Grand Conseil se prononcera probablement en 2025 sur les modifications du Plan directeur. Si celui-ci est adopté, la construction de parcs éoliens sera probablement inévitable. Toutefois, avec nos initiatives, les distances minimales définies devraient être respectées lors de la construction. Les zones potentielles seraient ainsi plus petites et nous pourrions préserver une grande partie de nos paysages non bâtis.

Et c'est pourquoi vous conseillez aux autres communes de lancer des initiatives similaires rapidement?
Oui, absolument. Le canton va certes essayer de supprimer ces règles de distance dans les différents règlements d'urbanisme. Mais il sera possible de s'y opposer en Justice – et même si finalement les règlements communaux devaient être supprimés. Les décisions populaires sur les distances minimales constitueront, pour les 180 représentants des cantons et pour les investisseurs potentiels, un signe clair que les populations locales ne veulent pas de telles éoliennes à proximité de chez elles et qu'elles préfèrent d'autres formes de production d'énergie. En Suisse, même dans le scénario le plus favorable, on se rend compte que le rapport coûts/bénéfices de cette technologie est très mauvais – nous espérons donc que certains projets éoliens seront finalement abandonnés.

Si cela se produit, nous devrons renoncer à une partie de la production d'électricité dont nous avons besoin, n'est-ce pas?
Il est vrai que l'on ne peut pas dire «non» à tout et consommer toujours plus d'électricité. Dans ce contexte, nous sommes tous d'accord pour dire que l'«énergie verte»doit être privilégiée dans la mesure du possible. Mais la question est de savoir si l'on peut qualifier de«verte»une forme d'énergie qui détruit des valeurs paysagères à grande échelle et qui, en même temps, ne peut couvrir que très peu de nos besoins en électricité.
Existe-t-il des alternatives?
Oui: les installations solaires sur les toits des bâtiments industriels et des immeubles d'habitation. L'énergie solaire privée est toutefois beaucoup moins subventionnée que les grands projets d'énergie éolienne. Le régime de subventions actuel crée malheureusement beaucoup de mauvaises incitations. En principe, je suis favorable à ce que l'on réévalue toutes les formes d'énergie de manière globale, en pensant également au stockage et au réseau électrique. Ce n'est qu'ainsi que nous assurerons un tournant énergétique socialement et écologiquement acceptable, qui fonctionne et qui est soutenu par la population. Favoriser unilatéralement l'énergie éolienne ne fait aucun sens.

Les politiques semblent voir les choses différemment.
Pour beaucoup, les éoliennes sont le symbole – malheureusement trop visible – de «l'énergie verte». Dans les faits, l'énergie éolienne est pourtant bien moins verte et bien plus envahissante que d'autres formes d'énergie alternatives comme les installations solaires. Le fait que ces dernières soient désormais si discrètes est toutefois un inconvénient en termes d'impact symbolique…

Pierre-Yves Martin s'est engagé dans sa commune pour préserver son paysage vallonné.

Martin Meletinsky conseille d'examiner attentivement les avantages et les inconvénients des différentes formes d'énergie.

Interview de Martin Maletinsky, président de l'association «Freie Landschaft Zürich»

Wildberg est l'une des 160 communes du canton de Zurich. Quelle est la situation dans les autres communes?
On estime que près de la moitié des communes sont concernées par les zones potentielles prévues pour l'installation d'éoliennes. Nous avons connaissance de 26 communes qui s'opposent aux projets en lançant des initiatives concernant la distance minimale par rapport aux habitations.

Comment expliquez-vous cette levée de boucliers?
Si les Zurichois s'opposent avec véhémence aux projets éoliens, c'est probablement parce que le canton est densément peuplé. De nombreux citoyens sont directement concernés par ces projets. Le fait d'être directement concerné est l'une des principales raisons d'agir et d'investir du temps et de l'argent.

Le fait que Zurich soit considérée comme plutôt aisée aide donc à la résistance, dans ce contexte?
Les personnes concernées ont de meilleures possibilités de faire valoir leurs revendications, que ce soit par des réunions d'information, des campagnes d'affichage ou d'autres moyens.

Comment jugez-vous la situation dans le reste de la Suisse?
Les personnes directement concernées sont en général plutôt opposées aux projets éoliens - avec certaines exceptions, comme à Muttenz (il s'agit toutefois d'une zone industrielle déjà polluée). En résumé, les situations de départ et les approches varient fortement d'une région à l'autre.

Quels sont les principaux moyens utilisés par l'association»Freie Landschaft Zürich»?
L'information est essentielle, et ce sont surtout les visualisations qui sont efficaces. Je me souviens en particulier de la réunion d'information de Russikon. Le public présent a été impressionné par la visualisation des éoliennes prévues au beau milieu d'un paysage qui lui est si familier.

La plupart des gens ne se rendent pas compte de la taille réelle des pylônes.
Exactement, les faits sont d'autant plus importants. Peu de gens sont conscients que les nouvelles éoliennes sont quatre fois plus hautes que les pylônes à haute tension. On veut bannir ces derniers du paysage, mais on y installe aujourd'hui des éoliennes beaucoup plus hautes.

L'une des principales raisons justifiant les projets éoliens est la peur de manquer d'énergie. Comment y répondez-vous?
Dans une Suisse peu ventée, le rendement de l'énergie éolienne est infime. Même la petite et ancienne centrale hydroélectrique du Letten produit trois fois plus d'électricité qu'une éolienne. La centrale d'Eglisau fournit même autant d'énergie que 47 éoliennes.

Mais les centrales hydroélectriques ont peu de chances de se réaliser, contrairement aux projets éoliens. Pourquoi en est-il ainsi?
Cela s'explique notamment par des alliances malheureuses entre les constructeurs d'éoliennes, les politiciens et les propriétaires fonciers. Ces derniers reçoivent parfois des compensations financières très importantes lorsque des éoliennes sont installées sur leur terrain. De plus, les avis contraires sont passées sous silence, sous prétexte de la promotion de«l'énergie verte».

Vous parlez dans ce contexte de pesée des intérêts...
Exactement. Il ne faut pas se laisser abuser par le fait que les éoliennes ne dégagent pas de fumée en haut, car l'impact écologique est énorme par rapport à la quantité d'électricité produite. Ma recommandation est de rester attentif et critique pour chaque projet, et de garder une vue d'ensemble.

A Russikon, un murmure a parcouru les rangs des 600 personnes présentes ...

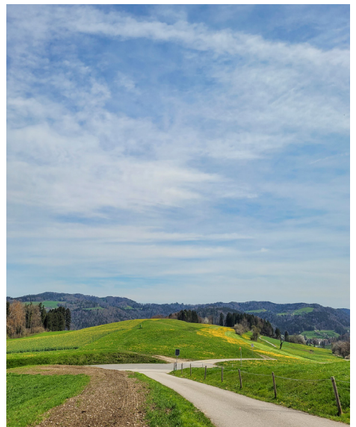

... lorsqu'elles ont vu les visualisations des éoliennes au milieu du paysage qui leur est si familier.

Le «Mantelerlass»permettrait des parcs éoliens bien plus grands que celui de Mont-Crosin. Photos: Patrick Schmed

Loi fédérale sur les énergies renouvelables – la FFW lance le référendum!

Le 29 septembre 2023, le Parlement suisse a adopté le «Mantelerlass», ou «acte modificateur unique» en français, relatif à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables. Ce paquet législatif, qui modifie plusieurs lois fédérales, fait primer l'intérêt à produire de l'électricité prétendument «verte» sur tout autre intérêt, y compris la protection de la nature et du paysage. Pour la Fondation Franz Weber (FFW), le référendum s'est imposé comme une évidence: nous ne pouvons pas rester les bras croisés alors que nos autorités veulent sacrifier ce que nous avons de plus cher.

Sacrifier nos paysages pour des parcs éoliens? On peut produire suffisamment d'électricité autrement; en installant des panneaux solaires sur des toits existants, disponibles et adaptés, nous pourrions couvrir 110% de nos besoins en électricité. Photo: màd

ANNA ZANGGER
Avocate et directrice des campagnes internationales

Le«Mantelerlass»: un blanc-seing à tout et n'importe quoi

Cette «Loi fédérale sur les énergies renouvelables» apporte des modifications à plusieurs lois (Loi sur l'énergie LEne, Loi sur l'approvisionnement en électricité LApEI, Loi sur l'aménagement du territoire LAT et Loi sur les forêts LFo), dans le but de favoriser les énergies renouvelables. Ce faisant, elle réduit pratiquement à néant la protection de la nature et du paysage – pourtant inscrite dans la Constitution fédérale. Le «Mantelerlass» est donc anticonstitutionnel, ce que le Professeur de droit constitutionnel Alain Griffel (Université de Zürich) a confirmé, et fait peser une menace immédiate et directe sur la biodiversité et la beauté de notre pays, sous prétexte de vouloir préserver le climat.

En particulier, le Parlement, cédant à une forme de panique face au prétendu risque de «blackout», s'est cru autorisé à octroyer par lui-même un intérêt prépondérant à la production d'énergies renouvelables au mépris d'autres intérêts – retirant ainsi aux communes et aux tribunaux toute possibilité d'opérer une véritable pesée des intérêts, au cas par cas. Jusqu'ici, les tribunaux devaient en effet examiner, pour chaque projet, si l'atteinte à la nature et au paysage se justifiait au regard des besoins d'approvisionnement énergétique, si des mesures moins graves pouvaient être prises pour atteindre le même résultat, si les mesures de compensation des pertes naturelles étaient suffisantes, et si l'avifaune était suffisamment ménagée pour les éoliennes. Avec le«Mantelerlass», cette balance des intérêts est supprimée, ou plutôt est directement faite par la loi: la production d'énergie devient sacro-sainte.

Des énergies renouvelables au détriment de la nature – rien ne pourrait être plus absurde!

Philippe Roch

Les énergies renouvelables au mépris de la nature: rien de plus absurde!

Pour Philippe Roch, membre du Conseil de fondation de la FFW et ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, de la forêt et du paysage (OFEFP, aujourd'hui OFEV), cette nouvelle loi est un non-sens absolu. D'après lui, on ne peut pas faire de «bonne écologie» en sacrifiant la nature: «il est absurde de sacrifier la nature sur l'autel du climat car les espaces naturels sont nos meilleurs alliés dans la lutte contre les causes et les effets des changements climatiques: ils absorbent des quantités énormes de CO_2, régulent le cycle de l'eau et tempèrent les fluctuations climatiques».

En réalité, il n'est pas nécessaire de construire des installations de production d'énergie renouvelable dans la nature: selon une étude de l'OFEV, l'on pourrait produire 110% de nos besoins en électricité rien qu'en installant des panneaux solaires sur les toits existants, disponibles et appropriés! Commençons donc à utiliser les infrastructures que l'on possède déjà; les routes, les murs, les toits, les parkings, etc. – avant de choisir la solution de facilité et de porter atteinte à la nature. Assurer la transition énergétique, oui, mais pas à tout prix.

En installant des panneaux solaires sur les toits existants, disponibles et adéquats, nous pourrions produire 110 pourcent de notre besoin en électricité.

Pour Philippe Roch, on ne peut pas faire de la «bonne» écologie au détriment de la nature. Photo: màd.

L'évidence du référendum

Pour la FFW, le référendum contre cette loi absurde s'est imposé comme une évidence: laisser faire le Parlement les bras croisés serait abandonner des années d'actions et de campagnes, dont certaines initiées par Franz Weber lui-même, pour préserver nos magnifiques paysages et notre précieuse nature – car nos recours futurs n'auraient tout simplement plus aucune chance. «Avec le «Mantelerlass», le Parlement, dans l'urgence, est allé trop loin», selon Vera Weber, présidente de la FFW, «il faut qu'il reprenne son travail, cette fois sans précipitation, pour qu'un équilibre soit trouvé entre promotion des énergies renouvelables et protection de la nature et du paysage».

Seul le référendum facultatif (dans le cadre duquel il suffit que la majorité des votants se prononce contre une

NATURE

Arguments principaux à l'appui du référendum

- La primauté de l'intérêt à produire de l'énergie renouvelable sur tous les autres intérêts, y compris de protection de la nature et du paysage, est érigée en principe;
- Possibilité de construire des parcs éoliens et solaires, dans des paysages protégés inscrits aux inventaires fédéraux (IFP, ISOS);
- Suppression de l'obligation de prévenir ou compenser les atteintes;
- Possibilité de construire des parcs éoliens et solaires dans des biotopes d'importance cantonale, régionale ou locale – et même dans certains biotopes d'importance nationale s'agissant de projets hydrauliques;
- Possibilité de défricher des forêts pour construire des parcs éoliens;
- Subventions publiques des installations de production d'énergie renouvelable à hauteur de 60%.
- Malgré toutes ces mesures, il n'est pas certain que nous pourrons remplacer les énergies fossiles et le nucléaire pour assurer l'approvisionnement énergétique de la Suisse.

Signez dès à présent le référendum, et renvoyez-nous les listes de signatures d'ici le 31 décembre 2023!

loi pour l'annuler) peut permettre au peuple Souverain de dire s'il est d'accord de consentir – en violation des dispositions de la Constitution – le sacrifice d'un certain nombre de trésors paysagers et naturels pour des installations produisant de l'énergie renouvelable.

Nous sommes convaincus que le peuple n'est pas dupe et qu'il n'acceptera pas de compromettre ainsi ce qui est, finalement, notre bien le plus précieux!

Signez le référendum, pour que le peuple se prononce sur la Loi sur les énergies renouvelable! Luttons ensemble pour notre nature et nos paysages!
Rendez-vous sur www.stop-au-diktat-contre-la-nature.ch

Nous avons besoin d'un dialogue pour trouver des solutions aux défis énergétiques sans détruire notre environnement.

NON

NON à la Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (« Mantelerlass » / acte modificateur unique)

Signez le référendum maintenant !

STOP au « Mantelerlass » destructeur !

La nature et le paysage sont protégés par la Constitution fédérale (art. 78 Cst notamment), et par différentes lois. Mais ce principe fondamental est en danger.

Le « Mantelerlass » adopté par le Parlement suisse le 29 septembre 2023 (Acte modificateur unique relatif à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables) **remet en question la protection de la nature et du paysage.** Le Parlement veut assurer la transition énergétique à tout prix – et ce prix sera extrêmement élevé. **La nature, la biodiversité et le paysage seront sacrifiés pour assurer la « transition énergétique ». Un non-sens : sans nature, sauver le « climat » ne sert à rien.**

Voici quelques-uns **des effets dévastateurs du « Mantelerlass »** :

- Il permet **de défricher des forêts pour construire des éoliennes**.
- Il permet de construire de grands parcs éoliens et solaires **dans des paysages protégés ainsi que dans de précieux biotopes d'importance cantonale, régionale ou locale.**
- La primauté de l'intérêt à produire de l'énergie est érigé en principe, **et toute possibilité de recours est finalement réduite à néant.**
- En cas d'atteinte à des sites, possibilité de renoncer à des mesures de protection, de reconstitution, de remplacement ou de compensation. **On détruit la nature et le paysage sans devoir compenser la perte.**

En somme, la protection de la nature et du paysage sera pratiquement anéantie, pour autant que l'intérêt à la production d'énergie soit en jeu. De plus, rien ne prouve que les mesures autorisées par le « Mantelerlass » puissent remplacer entièrement les énergies fossiles ou le nucléaire.

Aidez-nous à protéger notre nature et nos paysages – luttez avec nous contre les mesures anticonstitutionnelles prises par le Parlement !

Signez le référendum aujourd'hui, et récoltez le plus de signatures possible d'ici la fin de l'année, parlez-en à votre famille et à votre cercle d'amis.

Détachez le formulaire ici et renvoyez-le au plus vite. Merci.

Référendum contre la Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la Loi sur l'énergie et de la Loi sur l'approvisionnement en électricité)

(publiée dans la Feuille fédérale le 10 octobre 2023)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art. 141 de la Constitution fédérale du 18 avril 1999 et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 59a à 66), que la loi fédérale du 29 septembre 2023 relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (modification de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité) soit soumise au vote du peuple.

Veuillez remplir tous les champs !

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Canton : _____ N° postal : _____ Commune politique : _____

Nr.	Nom/Prénoms (écrire de sa propre main et si possible en majuscules!)	Date de naissance jour/mois/année	Adresse exacte rue et numéro	Signature manuscrite	Contrôle laisser en blanc
1					
2					
3					
4					
5					

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures est punissable selon l'article 281, respectivement l'article 282 du code pénal.

Veuillez envoyer ce formulaire entièrement ou partiellement complété au plus vite, et jusqu'au 31 décembre 2023, à l'adresse suivante: ☐ ☐
Fondation Franz Weber, Case postale, 3000 Berne 13
Pour plus d'informations ou pour commander/télécharger des feuilles de signature: www.stop-au-diktat-contre-la-nature.ch

HELVETIA NOSTRA

FONDATION FRANZ WEBER

Fin du délai référendaire : 18 janvier 2024

Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les _____ (nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Sceau de la commune

Le/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation :

Lieu : _____

Date : _____

Fonction officielle: _____

Signature manuscrite: _____

STOP au « Mantelerlass » destructeur !

NON

NON à la Loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables (« Mantelerlass » / acte modificateur unique)

Signez le référendum maintenant !

Détachez le formulaire ici et renvoyez-le au plus vite. Merci.

Voici comment nous aider à assurer la protection du paysage:

- ☐ Je souhaite commander _____ feuilles de signatures
- ☐ Je souhaite soutenir le référendum par mon nom.
- ☐ Je souhaite soutenir financièrement le référendum. Envoyez-moi un bulletin de versement svp.

Affranchir s. v. pl.

Prénom: Nom:

Rue/Numéro.:

Code postal: Lieu:

Téléphone: E-Mail:

Télécharger des feuilles de signatures sur stop-au-diktat-contre-la-nature.ch

Obtenir plus d'informations sur stop-au-diktat-contre-la-nature.ch

Fondation Franz Weber
Case postale
3000 Berne 13

FONDATION FRANZ WEBER

Protéger les animaux et la nature

EN TANT QUE DONATRICE ET DONATEUR DE LA FONDATION FRANZ WEBER!

Chers Amis,

Engagez-vous avec nous pour la nature et les animaux! Grâce à vos dons et à votre générosité, nous pouvons déplacer des montages pour les animaux, la nature et le patrimoine.

Nous vous remercions de tout cœur.

Votre Fondation Franz Weber

COMPTE DE DONS
IBAN:
CH31 0900 0000 1800 6117 3

Case postale:
Fondation Franz Weber
3000 Berne 13
T +41 (0)21 964 24 24
ffw@ffw.ch | www.ffw.ch

La dangereuse aventure de Rogelio et de ses amies

Le sanctuaire Equidad de la Fondation Franz Weber, en Argentine, est un havre d'espoir pour les animaux secourus, dont la vie était jusqu'alors marquée par l'exploitation et la souffrance. Aujourd'hui, nous vous racontons l'histoire de Rogelio, un bœuf Angus à la robe fauve – et les problèmes que peuvent poser les clôtures défectueuses.

Rogelio, Muriel et Flor partagent leur vie avec les chevaux sauvés à Equidad, comme s'ils formaient un seul troupeau.

TOMAS SCIOLLA
Directeur
du Sanctuaire Equidad

À la mi-2016, Rogelio, âgé de trois mois, a été trouvé à Colón, dans la province de Buenos Aires. Une nuit, alors qu'ils marchaient dans la rue, ils ont aperçu sur un bas-côté une sorte de gros chien blessé. En s'approchant, ils ont réalisé qu'il s'agissait d'un petit veau à la robe fauve, qu'ils ont baptisé Rogelio (du mot espagnol«rojo», qui veut dire rouge).

Rogelio était désorienté et souffrait de graves blessures, causées par des morsures de chiens. Mais ce jour-là, Rogelio a eu de la chance: après l'avoir soigné chez eux, ses sauveurs ont contacté l'équipe du sanctuaire Equidad, pour l'emmener dans la province de Córdoba.

C'est ainsi que le veau a grandi au Sanctuaire. Échappant à l'industrie de la viande, où chaque kilo de son corps aurait été considéré comme un profit potentiel, il a été traité comme un être sensible, digne de vivre dans le respect et la dignité, avec ses amis.

Au début, le jeune veau était encore méfiant. Au fil du temps, grâce à l'amour et aux soins de ses gardiens, il a appris à faire confiance aux hommes et à ne plus vivre dans la peur. Il a découvert qu'il pouvait s'ébattre librement au soleil dans les prés des sierras (montagnes) de Córdoba. À Equidad, il s'est lié d'amitié avec d'autres animaux, dont des veaux qui avaient

Rogelio, le plus grand et le plus doux des bœufs, devenu une figure emblématique d'Equidad, coule aujourd'hui des jours heureux.

échappé au même sort – dont Muriel et Flor, qui sont devenues ses amies inséparables.

Une dangereuse aventure
Fin août 2023, les trois amis se sont aventurés au-delà des clôtures, traversant les champs voisins où des bovins sont élevés pour leur viande. Quand l'équipe d'Equidad s'est aperçue qu'ils avaient disparu, elle était très inquiète car les fugueurs couraient le risque de finir eux-mêmes à l'abattoir.

Pendant plus de vingt-quatre heures, nous avons fouillé avec angoisse les vastes étendues de nature sauvage typique des sierras de Córdoba, parsemées de plantes épineuses et de chemins étroits. La végétation dense, associée aux grands espaces, a fait de cette recherche une course contre la montre. Chaque minute croissait l'inquiétude pour la sécurité des fugueurs, qui s'étaient naïvement lancés dans cette dangereuse aventure.

Finalement, nous avons retrouvé Muriel, Flor et Rogelio sains et saufs dans un terrain voisin. Le soulagement qui a envahi alors Equidad était indescriptible, et tous ont partagé la joie de leur retour.

Cette expérience a été un rappel inquiétant, mais salutaire, de la raison pour laquelle nous devons contrôler, réparer et renforcer régulièrement nos clôtures.

Après un tel choc, toute l'équipe a décidé de les vérifier intégralement, ce qui a permis de révélé plusieurs endroits défectueux. Comme ces clôtures ont plus de 35 ans, il est urgent de les restaurer entièrement.

Aidez-nous à améliorer les clôtures d'Equidad! Vos dons garantissent la prévention de ce genre d'incidents, pour que nos protégés puissent vivre tranquillement à l'abri, et qu'Equidad reste un foyer juste et digne, dans un monde souvent froid.

Flor bébé, juste après avoir été sauvée de l'industrie de la viande.

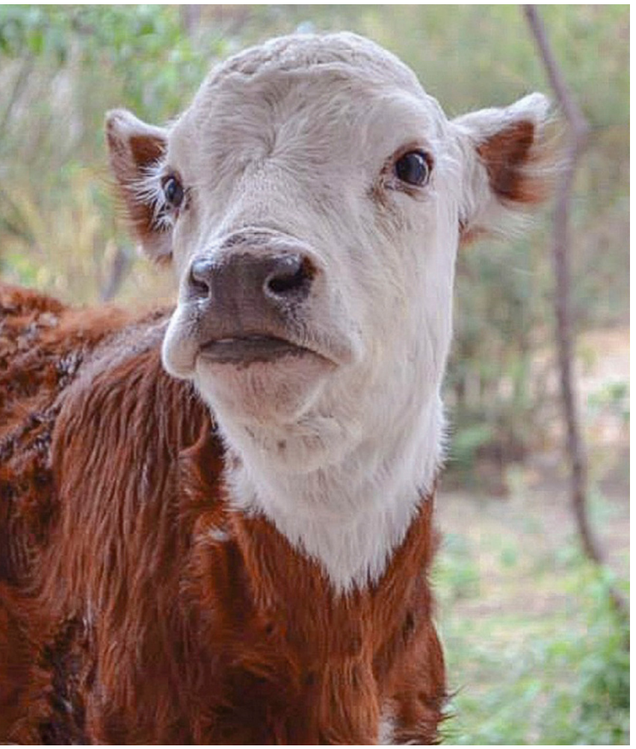

Muriel, lorsqu'elle a été secourue très jeune. On pouvait déjà voir ses cornes.

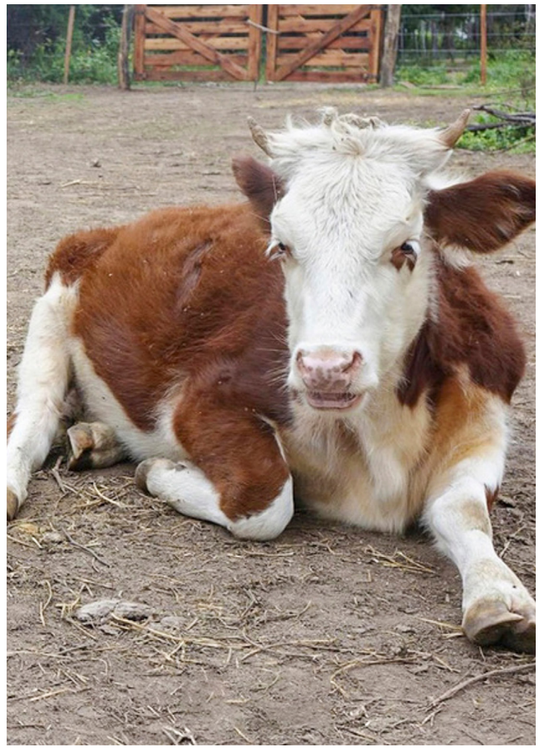

Votre testament en faveur des animaux et de la nature

CONTINUEZ À PROTÉGER LES ANIMAUX ET LA NATURE, AU DELÀ DE VOTRE EXISTENCE.

Que ce soit en Suisse ou dans le monde, la Fondation Franz Weber est la championne de la cause animale et de la protection de la nature. Pour nous, il est de notre devoir de défendre et de donner une voix à ceux qui n'en ont pas.
Si votre souhait est de venir en aide à la nature et aux animaux, même au-delà de votre existence, nous vous remercions de penser à la Fondation Franz Weber dans vos dernières volontés.

Contactez-nous par téléphone pour un conseil confidentiel et sans engagement. Notre spécialiste, Lisbeth Jacquemard, vous soutiendra volontiers et se fera un plaisir de vous renseigner.

Fondation Franz Weber
Case postale, 3000 Berne 13
T +41 (0)21 964 24 24

DEPUIS LE 1er JANVIER 2023, un nouveau droit des droit des successions est en vigueur en Suisse. Commandez gratuitement notre guide successoral spécialement conçu pour vous.

ffw@ffw.ch ou
T +41 (0)21 964 24 24

Lutte contre la corrida en Catalogne: c'est au tour des Correbous!

En 2010, la Catalogne s'est faite connaître dans le monde entier pour avoir interdit les spectacles taurins avec mise à mort des taureaux, les cruelles «corridas». Le 25 octobre 2023, grâce à l'action d'une alliance d'organisations antitaurines dont la FFW fait partie, le parlement catalan a fait un nouveau grand pas en approuvant une première motion visant, à terme, à interdire également les spectacles tauromachiques sans mise à mort: les «correbous».

LEONARDO ANSELMI
Directeur pour l'Europe du Sud
et l'Amérique latine

Ce premier vote marque le début d'une campagne qui nous occupera en Espagne ces 12 à 18 prochains mois, opposant deux camps très polarisés (les anti-corrida et les «aficionados»). Si le premier vote a permis d'ouvrir le débat au sein du Parlement sur le maintien, ou non, des «correbous» (29 votes en faveur, 19 contre et 83 abstentions), le second portera sur l'interdiction à proprement parler – et sera donc plus difficile à gagner. Nous nous préparons à une campagne compliquée, mais dont l'objectif final en vaut largement la peine.

Dans ce type de spectacles, les animaux ne sont certes pas directement tués, mais ces pratiques n'en sont pas moins profondément cruelles et indignes pour l'homme et l'animal. Photos: AnimaNaturalis

Une grande partie de la population catalane est indignée par les spectacles de taureaux qui impliquent de mettre le feu à leurs cornes.

Les«correbous»catalans

Il existe, en Catalogne, quatre différents types de«correbous» – des évènements tauromachiques qui n'impliquent pas, du moins pas directement, la mise à mort du taureau. L'objectif du processus parlementaire qui vient de débuter en Catalogne est l'adoption d'une loi qui interdirait trois de ces«traditions»(toutes sauf celle qui suscite le moins de critiques).

«Toro embolado»: la version la plus polémique

Ce type de «correbou» est celui qui suscite le plus d'indignation au sein de la population. L'idée générale est de mettre le feu aux cornes des taureaux, puis de les relâcher, totalement paniqués, au milieu de foules humaines. Le principe de base est donc, déjà, hautement problématique. Mais la cruauté commence bien avant d'incendier les cornes des taureaux – au stade de la préparation. Il est alors très fréquent que le taureau tombe, se blesse la tête, s'entortille dans la corde, ou soit mal positionné au pilori. Une fois immobilisé, des ferrures sont fixées aux cornes, à l'extrémité desquelles sont placées des boules imprégnées d'une substance inflammable permettant au feu de brûler très longtemps. Ces boules sont ensuite enflammées, et la corde qui les retient est coupée, poussant le taureau à s'échapper en courant, et à charger les spectateurs, dans des arènes provisoires ou dans les rues du village, délimitées par des barrières. Le tout peut durer entre 20 et 30 minutes, et plusieurs taureaux sont ainsi préparés et relâchés.

Si le but final de ce «correbou» n'est pas la mise à mort du taureau, les blessures et le traumatisme qu'il engendre peuvent mettre sa vie en danger. Une partie des animaux est donc directement envoyée à l'abattoir après la «fête».

«Toros ensogados»: moins visuels, mais tout aussi cruels

Un autre style de «correbou», peut-être moins«tape-à-l'œil», mais tout aussi vicieux, est le«toro ensogado». Une longue corde est attachée aux cornes du taureau pour pouvoir contrôler sa direction et ses mouvements. Il est ensuite lâché dans les rues. La souffrance est accentuée par l'épuisement des taureaux qui sont poussés à la limite de leur capacité aérobique pendant 30 à 50 minutes. Dans toutes ces «fêtes», on constate que, peu après le départ, les animaux ont recours à la respiration abdominale – bouche ouverte, langue pendante et salivation abondante. Il arrive souvent que les animaux ne puissent pas terminer la course, épuisés, et que le camion doive aller les chercher. La cha-

Les «correbous» sont cruels: les taureaux sont poussés, poursuivis et provoqués par la foule. Ils sont soumis à un stress intenses, et finissent souvent par mourir.

Dirigés par des cordes accrochées à leurs cornes, les taureaux sont pourchassés dans les rues pendant environ 50 minutes...

leur des mois d'été – pendant lesquels ces pratiques ont lieu –, la faim et la soif aggravent le problème à tel point que, bien souvent, les taureaux meurent en pleine rue, ou à l'intérieur des camions qui de transport.

Taureau à la mer: la bataille tronquée

Cela fait de nombreuses années que les évènements taurins sur la plage ont été interdits en raison de problèmes d'hygiène, et les «correbous» dans la mer ont finalement aussi été stoppés par ordre d'un tribunal en 2013. L'idée était de jeter les taureaux à la mer, puis de les«sauver»au moyen d'un bateau et d'une corde passée autour de leur cou ou de leurs cornes, pour finalement les ramener sur le rivage et poursuivre le spectacle sur la plage. Beaucoup de taureaux sont ainsi morts noyés. Bien que ces spectacles ne soient plus organisés dans les faits, il est important que la nouvelle loi confirme l'interdiction définitive de cette pratique.

Taureaux dans la rue: épargnés par la nouvelle loi

Le«taureau dans la rue»,«bou al carrer»en catalan, fait l'objet de moins de critiques au sein de la population. Bien sûr, les vétérinaires et les organisations de protection des animaux estiment qu'il s'agit également d'une pratique cruelle, mais certains journalistes et politiciens continuent à soutenir le contraire. Ce «correbou» se déroule comme suit: le taureau est lâché dans les rues d'une ville, délimitées par des barrières, ou à l'intérieur de petites arènes temporaires. L'animal est lâché et de nombreuses personnes se risquent à courir près de lui, ce qui génère de la peur, du stress et parfois des accidents mortels tant pour les taureaux que pour les humains. Le tout dans une ambiance de fête incompréhensible à laquelle participent des familles entières, y compris des enfants.

Les trois amis inséparables dans le verger de manguiers. De gauche à droite: Rancher, Stryker und Willow. Photos: Sam Forwood

Transfert de trois chevaux de Pine Creek à Bonrook

Les pluies de juillet dernier ont non seulement rafraîchi le village de Pine Creek, mais ont également apporté trois vieux hongres qui étaient retournés à l'état sauvage. Ils appartenaient jadis à des stations voisines, mais vivaient depuis de nombreuses années dans le bush autour de Pine Creek. Comme ils étaient exposés à des accidents, nous avons décidé de les transférer dans notre réserve de chevaux sauvages à Bonrook.

SAM FORWOOD
directeur de Bonrook Station

On voyait de plus en plus souvent les trois amis brouter dans les jardins de Pine Creek, et même dans la plantation de manguiers voisine. Pour s'y rendre, ils traversaient régulièrement la Stuart Highway très fréquentée, ce qui présentait un risque alarmant. Une action urgente s'imposait. Nous avons donc décidé de les capturer en douceur pour les transférer en lieu sûr dans notre réserve de Bonrook. Il n'était pas question de les rassembler avec des motos ou des voitures. Cette méthode est rarement efficace, car elle est très stressante pour les chevaux et cause fréquemment des blessures.

Déplacement de l'opération de sauvetage

Pour transférer les chevaux en toute sécurité, nous avons pris des mesures soigneusement planifiées. J'ai d'abord placé des balles de foin à des points stratégiques de Pine Creek, pour mieux les attirer et leur donner une routine alimentaire. Mais chevaux préféraient largement paître dans le verger de manguiers… nous avons donc déplacé l'opération de sauvetage – en accord avec le propriétaire de la plantation.

Embarquement et transport à Bonrook

Les chevaux n'ont pas tardé à s'approcher du fourrage proposé. J'ai construit un enclos temporaire, formé de panneaux mobiles, et ils se sont bientôt habitués à franchir son portail pour atteindre le foin. Après les avoir nourris dix jours ainsi, j'ai entamé la dernière phase de l'opération de sauvetage: fermant doucement le portail derrière eux, je les ai attirés avec précaution sur la rampe de chargement, et enfin dans la camionette. Sur quoi, je les ai transportés sans encombre à Bonrook.

À présent, ils vivent ici à l'abri et en bonne santé. Le hongre à la robe claire s'appelle Willow, le brun Rancher et le palomino Stryker. Pour l'instant, ils partagent un grand pré avec Dandy, l'étalon brumby récemment sauvé. Dandy connaît déjà les trois nouveaux venus et tous s'entendent bien. Nous envisageons de les relâcher prochainement dans la nature dans notre réserve de chevaux sauvages, qui s'étend sur 500 kilomètres carrés.

Big Red, le hongre au poil fauve sauvé de l'abattoir, est désormais à Bonrook.

De gauche à droite: le palomino Stryker, le pie Willow au poil clair et Rancher au pelage brun partagent un grand pré avec Dandy, l'étalon brumby sauvé depuis peu. Ils se connaissaient déjà et ils s'entendent bien.

Après avoir bien supporté le transport, ils sont enfin en lieu sûr à Bonrook.

Big Red jouit d'une nouvelle vie dans la réserve de chevaux sauvages de Bonrook

Depuis fin septembre, nous avons un nouveau protégé: bienvenue, Big Red!
JJ Bracey, une jeune femme très douée pour murmurer à l'oreille des chevaux, habite à 90 minutes de route de Bonrook. Dans le cadre de son travail, elle a trouvé par hasard un Appaloosa famélique, négligé par son propriétaire. Il était clair que l'homme avait perdu tout intérêt pour ce hongre de 20 ans et voulait le conduire à l'abattoir. Elle a eu pitié du cheval roux et a décidé de le sauver.

Après de longues négociations, le propriétaire a enfin accepté de lui laisser le cheval. JJ l'a d'abord amené dans sa propriété familiale, où elle l'a nourri, vermifugé et un peu entraîné, ce à quoi il a réagi très positivement.

Comme JJ Bracey manquait de place et que Tiwi, notre plus jeune protégé, avait déjà suivi deux entraînements chez elle, nous lui avons offert d'accueillir Big Red à Bonrook. C'est là qu'il coulera paisiblement ses vieux jours, avec les autres chevaux de la station. Pour l'instant, il vit dans un grand pré avec le cheval orphelin Tiwi. Big Red est calme et placide et, bien qu'un peu craintif lorsqu'on l'approche, il se laisse facilement attraper et guider.

On peut difficilement croire que ce château de conte de fées était autrefois considéré comme une «ruine». Photos: Patrick Schmed

Le Giessbach est un petit monde à part

Vera Weber livre son expérience personnelle de la campagne de sauvetage du Giessbach par son père, Franz Weber, et son rapport avec ce lieu exceptionnel, au dessus du lac de Brienz

MATTHIAS MAST
Rédacteur

À quand remonte votre tout premier souvenir du Giessbach?
Vera Weber: C'était en 1982. J'avais sept ans. Un jour, pendant le déjeuner, mon père nous a dit, à ma mère et moi, qu'il voulait sauver le Giessbach.

Vous aviez, dites-vous, seulement sept ans, et vous avez quand même reconnu l'importance de ce lieu?
Peut-être pas pleinement à ce moment-là. Mais quand nous sommes allés à Brienz et au Giessbach quelques jours après, j'ai pris conscience de ce que mon père avait en tête. C'était horrible...

...horrible?
Je veux dire, la journée était affreuse, très grise. Voir par ce temps couvert l'hôtel abandonné et délabré m'a fait frémir. Je ne pouvais comprendre ce qu'il y avait à sauver ici et encore moins qu'il était possible de l'embellir. Petite, je n'avais pas encore l'imagination nécessaire pour cela. Ce n'est qu'avec le temps que l'enthousiasme pour le Giessbach s'est éveillé en moi.

Vous avez grandi avec l'engagement de vos parents, et les nombreuses initiatives pour les animaux et la nature. Puis, il y a eu le sauvetage du Giessbach. Était-ce juste une campagne Franz Weber de plus pour votre famille?
Je vous remercie de souligner l'engagement de mes parents, pas seulement celui de mon père. Car, sans ma mère, mon père n'aurait jamais pu être aussi efficace. Il formait avec elle, Judith Weber, une équipe de rêve pour la protection des animaux, de la nature et de notre pays. Mais, pour revenir à votre question, la campagne en faveur du Giessbach était totalement différente.

Pour quelle raison?
Le sauvetage du Giessbach était un peu une synthèse du travail qu'avaient mené jusqu'alors mes parents.

Car ce domaine est un petit monde à part, qui offre tout ce que l'on peut associer de beau et de positif à la Suisse, notre pays: la nature, les forêts, la diversité, un paysage de rêve, le lac et sa couleur exquise, l'histoire du site, du funiculaire et des bâtiments et, bien sûr, les 14 cascades successives qui se détachent au centre de ce lieu idyllique, comme le plus gros joyau d'une couronne.

Et ce bijou est aujourd'hui le fleuron de l'œuvre de Franz Weber?
Plutôt l'un des fleurons, car les sauvetages de Surlej, Silvaplana et Sils-Maria en Haute-Engadine, puis la région de Lavaux, ont été au moins aussi marquant en Suisse.

Bien sûr, le sauvetage du Giessbach a été, pour une autre raison, bien différent des campagnes précédentes.

Une coupure de journal rappelle l'époque du sauvetage de Giessbach, que Vera Weber a vécue de près lorsqu'elle était enfant.

On peut encore sentir la présence de Franz Weber, et surtout son engagement pour la protection du Grand Hôtel.

C'est-à-dire, concrètement?
Il a complètement accaparé mon père et ma mère…

…il a donc dominé la vie familiale?
Tout à fait! C'est pourquoi il me semble important de corriger une impression fausse, qui pourrait naître d'un regard rétrospectif sur un événement qui remonte à 40 ans: ce n'est pas comme si mon père avait dit un jour, «Je vais sauver le Giessbach», puis claqué des doigts et tout était clair.

Comment cela s'est-il passé?
Mes parents ont œuvré sans relâche, jour et nuit pendant un an et demi, jusqu'à ce que la campagne pour la fondation»Giessbach au peuple suisse»- soit lancée et que ce domaine puisse être acheté. Ils ont fourni un travail colossal pour le sauver. Petite, j'étais au cœur de cet effort et j'y participais. Il ne pouvait en être autrement.

Racontez-moi cette campagne, »Giessbach au peuple suisse«
Mon père a eu soudain l'idée que le peuple suisse devait s'offrir le Giessbach. Puis, mes parents ont dû exprimer leur enthousiasme par écrit pour le transmettre à la population et qu'il fasse boule de neige. Pour cela, il a fallu parler à d'innombrables personnes, frapper à des milliers de portes, faire un travail de persuasion incommensurable. Et mettre au point une explication plausible, un texte à la fois simple et exaltant, qui montre comment on pouvait redonner au Giessbach sa splendeur d'antan.

En quoi était-il difficile de convaincre les gens de le préserver?
Beaucoup disaient qu'il fallait détruire ce taudis et construire un bâtiment neuf. L'opposition aux intentions de mon père venait de partout – surtout, malheureusement, de la région concernée. Même les médias

Les légumes, les fleurs, les herbes et autres plantes proviennent du jardin ou de la serre, comme autrefois.

L'entretien du parc naturel implique un travail immense.

Le chemin de randonnée qui passe derrière les cascades de Giessbach est une attraction magique.

étaient généralement critiques envers le projet. Il fallait donc trouver une idée phare, monter une campagne, séduire et convaincre les gens, tout en coupant l'herbe sous le pied des opposants.

Comment peut-on imaginer cette campagne, qui voulait toucher tous les Suisses, en un temps où les médias numériques et sociaux n'existaient pas?
Aujourd'hui, les moins de quarante ans ont du mal à le concevoir: pour cette campagne coûteuse, il n'y avait ni Internet ni mail, ni même de fax! Les outils dont disposaient mes parents étaient le télex pour nourrir la rédaction du journal, les annonces dans la presse, le téléphone, les tracts et les lettres. La campagne s'est faite entièrement par courrier et par distribution dans tous les foyers. On a limité les annonces journalistiques, qui étaient hors de prix. Avec le recul, on peut dire que la collecte de fonds pour l'achat du Giessbach a été le tout premier financement participatif.

Et vos parents ont réussi à faire cela tout seuls?
Le plus gros reposait sur eux, mais ils n'étaient pas seuls. Ils se sont fait aider par l'excellente équipe de la Fondation Franz Weber, forte d'une demi-douzaine de personnes. Et il y avait aussi le groupe de travail.

Quel groupe de travail?
Celui de Rudolf von Fischer. Le futur président du Conseil des citoyens de Berne était un habitué du Giessbach, comme ses parents et ses grands-parents avant lui. Il avait été choqué en découvrant le projet de raser l'hôtel pour le remplacer par un affreux chalet géant. Il avait donc créé un groupe de travail pour le sauver, qui comptait notamment Jürg Schweizer, le responsable cantonal de la protection des monuments, aujourd'hui membre du conseil de la fondation»Giessbach au peuple suisse». Rudolf von Fischer et ses partisans étaient conscients qu'on ne pourrait sauver le domaine qu'en le rachetant au propriétaire de l'époque. Le prix de vente, deux millions de francs pour le parc et l'hôtel, sans compter la rénovation nécessaire, constituait alors une très grosse somme, que personne n'était prêt à investir.

À qui ont-ils demandé de l'argent?
Le groupe de travail avait tout essayé! Il avait parlé aux élus du canton et à la municipalité locale, à des banques et à tous les bailleurs de fonds imaginables, pour obtenir de quoi sauver le Giessbach. Mais tous avaient dit non, chacun pour les mêmes raisons: ça n'avait aucun sens et il valait mieux démolir cette «vieille ruine».

Et, alors qu'on désespérait de sauver le Giessbach, votre père est apparu comme le chevalier blanc.
(riant) une belle image, mais il y a une autre belle image dans l'épopée du sauvetage: Rudolf von Fischer a décroché son téléphone et composé le numéro de la Fondation Franz Weber.

Cet appel forme en quelque sorte le début de l'histoire du miracle du Giessbach?
Rudolf von Fischer a demandé de l'aide à mon père car il savait – comme il l'a toujours souligné plus tard – que lui seul pouvait encore l'aider: cet homme qui avait déjà pu faire et sauver tant de choses avec ses campagnes, de la Haute-Engadine à l'interdiction de la chasse aux phoques, en passant par Lavaux, Delphes et Les Baux de Provence. Comme vous le dites si bien, cet appel a été le prélude à l'histoire miraculeuse que nous évoquons ici. Il a été suivi d'innombrables réunions avec mon mère, ma mère et le groupe de travail.

Au bout d'un an et demi de campagne, Franz Weber avait accompli l'impossible: réunir 2 millions de francs. Le prix d'achat demandé pouvait être payé.
…et puis, le propriétaire a soudain voulu un million de plus! Ce coup a profondément frappé mon père et l'a brièvement déstabilisé, malgré son habitude de l'adversité. Il était sur le point de jeter l'éponge et il a dit: «Alors, on laisse tomber et on rend l'argent à tous les donateurs.»

Pourquoi n'a-t-il pas renoncé?
À cause du peuple suisse! L'énorme soutien prodigué à sa campagne par des milliers de petits donateurs a dépassé toutes les attentes. Et ce succès populaire n'a pas laissé insensibles les politiciens et les autorités, qui refusaient jusqu'alors d'apporter une aide financière. Cette fois, ils ont agi. La commune de Brienz et le canton de Berne ont chacun accordé un prêt sans intérêt de 500 000 francs. C'est ainsi qu'on a disposé des trois millions pour sauver le Giessbach.

Et comment s'est passé l'achat du domaine?
Le 16 novembre 1983, mes parents se sont rendus chez le notaire et l'ont acheté au nom de la fondation «Giessbach au peuple suisse», créée la même année.

Après une campagne épuisante, où ils avaient travaillé jour et nuit, le jour de la victoire n'a donc pas été très spectaculaire.
C'était typique de mon père: il donnait tout à la lutte, à la cause, mais une fois le travail accompli, il s'abstenait de le fêter. Il était toujours dans l'action, mais peu doué pour se détendre (rire). Il y a quand même une petite anecdote sur le jour de l'achat: alors que mes parents revenaient en voiture du bureau du notaire, ils se sont dit qu'ils devaient

absolument avoir un souvenir de cette journée. Ils se sont arrêtés dans la boutique d'un sculpteur sur bois, où ils ont acheté une belle grande vache, sur laquelle ils ont fait graver la date du 16 novembre 1983.

Cette vache existe encore?
Bien sûr! Elle a toujours eu une place d'honneur dans le salon de mes parents, et j'y tiens comme à la prunelle de mes yeux. Et elle aura beaucoup de petites sœurs pour le 40ème anniversaire de la réouverture du Giessbach. (Rire.)

Des petites sœurs…?
Nous allons faire fabriquer, par l'entreprise de Marc Trauffer à Hofstetten, près de Brienz, un nombre limité de petites vaches numérotées. Elles seront taillées dans un frêne tombé dans le parc naturel du domaine, et porteront le sigle du Giessbach. Le produit de leur vente reviendra à la fondation Giessbach et contribuera à couvrir les frais d'entretien du parc.

À propos des frais: en 1983, l'hôtel avait certes été acheté, mais d'où allait venir l'argent pour l'immense travail de rénovation et les autres investissements nécessaires?
C'est là qu'est intervenue la deuxième idée géniale de mon père: fonder une société anonyme pour exploiter l'hôtel et vendre les actions 500 francs de l'époque. Au fil des ans, 15 millions ont été ainsi récoltés. Cela a permis d'assainir, de réaménager et de restaurer progressivement l'hôtel. Lors de la première saison, en 1984, il a rouvert ses portes avec le nouveau restaurant du parc et quelques chambres encore non rénovées. Ce n'est qu'en 1992 que la réfection a été entièrement achevée.

Vos parents ont donc continué à s'occuper du projet Giessbach longtemps après le sauvetage de l'hôtel?
Et comment! Mon père cherchait toujours de l'argent pour le Giessbach, notamment pour l'entretien du parc de 22 hectares. Il a lancé des emprunts privés et des collectes de fonds créatives, comme la vente idéale de mètres carrés du parc naturel. Grâce à son ardeur et à ses idées, l'argent rentrait sans cesse pour surmonter… les périodes de vaches maigres (!) Autre exemple: comme le Giessbach n'avait pas de meubles de la Belle Époque ni de quoi acheter l'équipement adapté, il a fait appel à des dons de mobilier. Très vite, les plus beaux meubles ont été livrés par camions entiers.

Votre père s'occupait de la récolte de fonds pour Giessbach. Quelle était la tâche de votre mère après le sauvetage du domaine?
Elle lui a rendu son âme, comme disait joliment mon père. Elle a été architecte d'intérieur, chef de chantier, décoratrice, couturière… elle a travaillé sans relâche et bénévolement pour le Giessbach! Une grande partie de ce qu'on y voit encore aujourd'hui vient de ma mère. J'aimerais citer, notamment, ses peintures dans la niche «La Gloriette», au restaurant du parc. L'engagement de ma mère pour le Giessbach n'a pris fin qu'à sa mort, le 13 novembre 2021. Jusqu'à cette date, elle a été membre du conseil de la fondation, m'a soutenu constamment, et aucun document ne sortait sans qu'elle l'ait corrigé ou rédigé. Sa maîtrise des textes et son vocabulaire étaient impressionnants!

Le financement caritatif du Giessbach accompagne la fondation jusqu'à ce jour. Vous faites sans cesse des appels aux dons. L'hôtel n'est-il pas rentable?
L'hôtel si! Il est presque complet. Grâce une équipe formidable, nous pouvons accomplir au mieux cette tâche. Mais les bénéfices de l'hôtel – et des restaurants – ne suffisent pas à couvrir les frais d'entretien du parc, et surtout du funiculaire. Actuellement, nous élaborons des idées pour générer de nouvelles recettes dans ce but.

Revenons en 1984, après le sauvetage et la réouverture du Giessbach. Vous aviez alors neuf ans. Quels bons souvenirs en gardez-vous?
Oh, je pourrais en citer beaucoup. Il y avait d'abord mon cher oncle Fritz, le frère de ma mère. Il était sorti de l'école hôtelière de Lucerne au début des années 1960, et avait travaillé avec talent comme directeur d'hôtel dans de nombreux pays, dont l'Italie, l'Espagne, le Panama ou le Mexique. Son dernier poste outre-Altantique, il l'avait occupé à l' «Holiday Inn» de Laguna Hills, en Californie. Situé dans une villa de style espagnol, cet hôtel est entièrement aménagé dans un style ancien. Il était donc tout naturel d'offrir à mon oncle de prendre la direction du Giessbach. Ce manager épatant, qui parle parfaitement cinq langues, s'est laissé emballer par ce défi et a dirigé l'hôtel avec succès pendant près de vingt ans.

Vos parents ont été les sauveteurs du Giessbach, votre oncle son directeur. Ce qui manquait encore était un poste pour la petite Vera.
(Rire.) Je voulais absolument faire partie de l'équipe du Giessbach. Mon désir a été exaucé et j'y ai passé tous mes week-ends et mes vacances scolaires. J'ai travaillé jusqu'à l'âge de vingt ans partout où l'on pouvait avoir besoin de moi: à la lingerie, au buffet, au service, au nettoyage des chambres, vraiment partout. Le Giessbach est devenu ma famille et il le restera, j'espère, encore longtemps.

Est-ce pour ça que vous avez fait l'école hôtelière?
De manière générale, travailler au Giessbach a été déterminant pour moi. Dès l'âge de 14 ans, je savais que je voulais faire, comme mon oncle, l'école hôtelière de Lucerne. Bien sûr, l'idée

«Giessbach est devenu ma famille et l'est encore aujourd'hui».

de diriger un jour le Giessbach était là, mais je voulais surtout embrasser un métier qui m'apprenne presque tout ce qui est nécessaire pour réussir dans la vie professionnelle. Et une carrière qu'on peut exercer partout dans le monde. (Riant) Je l'ai quasiment choisie comme une assurance vie.

Et maintenant, vous dirigez l'hôtel en cette année anniversaire…
Cela n'a rien à voir avec ce projet professionnel. j'ai repris la direction dans l'urgence, de façon intérimaire, le temps de trouver la bonne personne.

Hasard ou destin à portée symbolique?
Comme vous préférez. En tout cas, ce n'était pas mon intention. Car en 1999, mon diplôme de l'école hôtelière en poche, j'ai pris conscience que je voulais entrer, non pas dans l'hôtellerie, mais dans la Fondation Franz Weber. Mon père avait alors plus de soixante-dix ans et ma mère largement dépassé l'âge de la retraite. Mon but était d'apprendre le plus de choses possibles auprès d'eux car je savais intérieurement qu'un jour, je poursuivrais leur œuvre.

Et pourtant, le Giessbach vous a toujours tenu à cœur?
Il s'est avéré que je pourrais un jour assumer des responsabilités, non seulement à la Fondation Franz Weber, mais aussi au Giessbach. Je suis devenue membre de son conseil d'administration et j'ai pris en charge le marketing, la publicité, les relations publiques et les relations presse de l'hôtel, en étroite collaboration avec mon oncle. Et, après son départ à la retraite en 2002, également avec ses successeurs.

Depuis bientôt dix ans, vous êtes présidente du Giessbach. Avez-vous une vision pour ce domaine?
Je fais le voeux que nous puissions continuer à chérir et à entretenir Giessbach en tant que monde historique, proche de la nature, pour la joie de tous. Nous voulons veiller à ce que ce monde continue à se développer précautionneusement en tant que parc naturel et qu'il repose sur des bases toujours plus solides. Pour cela, nous avons besoin du soutien de nos donatrices et donateurs: un«miracle Giessbach»devra se réaliser encore et encore!

COMMANDER & FAIRE UN DON

Votre cadeau aux animaux et à la nature

En choisissant les produits que nous consommons, nous pouvons, chaque jour, contribuer à la protection de notre planète et de tous ses habitants. Souhaitant allier cuisine responsable et gastronomie fine, nous avons sélectionné des recettes qui pourront vous accompagner chaque mois de l'année – sans aucun produit issu d'animaux. Ces créations culinaires simples, adaptées à chaque saison et à base de produits locaux, vous permettront de gâter vos proches. Commandez dès maintenant votre copie de notre livret de recettes – pour vous-même ou comme cadeau.

Le livret de recettes peut être commandé individuellement, ou comme cadeau conjointement avec certificat de donateur de la Fondation Franz Weber. Le certificat de donateur et le livret de recettes peuvent être commandés directement au moyen du formulaire ci-dessous, par courriel à l'adresse ffw@ffw.ch ou par téléphone au 021 964 24 24.
Grâce à vos don, vous rendez possible notre engagement constant pour les animaux, la nature et le patrimoine. Nous vous en remercions de tout cœur et vous souhaitons «un bon appétit»!

Formulaire de commande

Nombre de livrets de recettes : ☐ DE ☐ FR Nombre de certificat de donateur, y compris le livret de recette : ☐ DE ☐ FR

Adresse (pour la livraison du livret de recette et du bon-cadeau):

Nom
Prénom
Adresse
Code postal et lieu

Nom & adresse de la/du bénéficiaire du cadeau (pour la livraison du Journal Franz Weber) :

Nom
Prénom
Adresse
Code postal et lieu

Veuillez envoyer le formulaire de commande à: Fondation Franz Weber, Case postale 257, CH-3000 Bern 13, Suisse

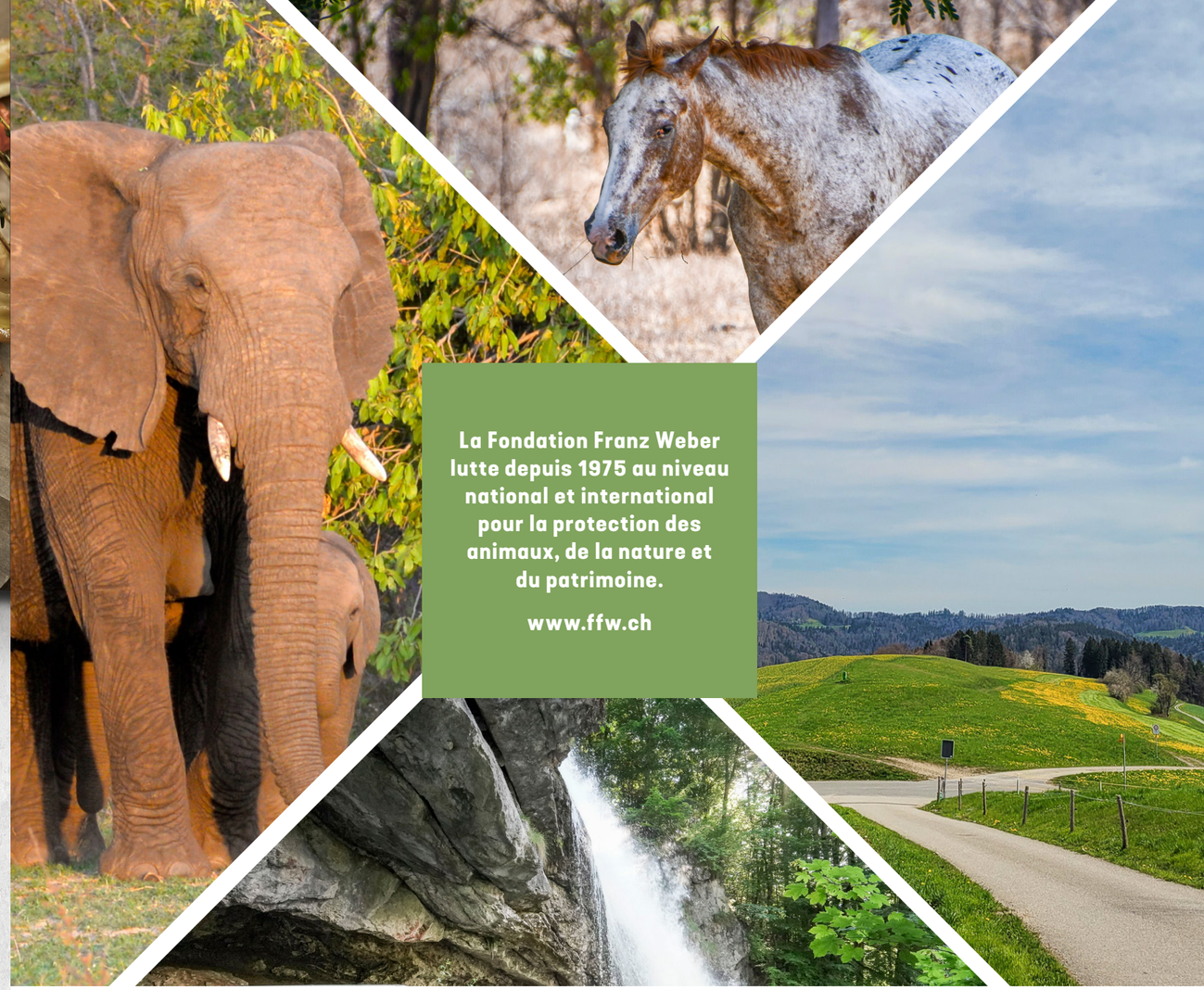

La Fondation Franz Weber lutte depuis 1975 au niveau national et international pour la protection des animaux, de la nature et du patrimoine.

www.ffw.ch

AZB
CH-3000 Bern 13 Matte
PP/Journal

JOURNAL FRANZ WEBER

FSC
www.fsc.org
RECYCLÉ
Fabriqué à partir de matériaux recyclés
FSC® C022767